Image not found or type unknown

Déclaration de succession et partage

Par **Natacha_old**, le **16/09/2007** à **11:09**

Bonjour

Il y a quelques mois, avec ma soeur nous avons fait la succession de mes parents, avec une évaluation de nos biens. Aujourd'hui, nous partageons et nou sommes en désaccord. Elle veut majorer la valeur des biens car j'ai obtenu il y a 25 ans une donation en avance sur hoirie d'un terrain.

Par rapport à la déclaration de succession a-t'elle le droit de revoir les prix à la hausse sur ce terrain ?

Cordialement,
Natacha

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés